

Le Stella Maris

Secteur Grand Montpellier Sud

Mai 2021 n° 96

St Augustin

La Grande-Motte

04 67 56 54 20

St Pierre - St Etienne

Palavas - Villeneuve

04 67 68 00 30 - 04 67 69 47 02

St Sixte II

Pérois - Carnon

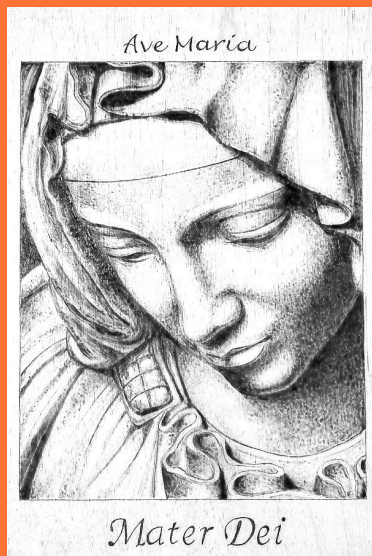
04 67 50 00 11

Rendons grâce !

Lorsque je regarde le mensuel Stella Maris de mai 2020, je vois qu'il est écrit « pas distribué pour cause de confinement ». Celui de mai 2021, vous l'avez bien entre vos mains. Certes le COVID est toujours là, mais il est clair que nous avons pris « l'habitude » (hélas) de vivre avec. Si l'année dernière toutes les premières communions, confirmations et professions de foi furent déplacées, cette année, à priori, nous allons pouvoir les célébrer. Quelle joie pour les familles, les enfants et les jeunes de vivre ces moments. Sans doute pas comme nous le voudrions mais au moins cela pourra se faire.

De plus nous aurons la joie de vivre l'ordination de M. Benoît Perrineau comme diacre pour la paroisse St Sixte II de Pérois-Carnon, au service des paroisses Stella Maris. Il y a maintenant 8 ans, j'avais demandé à M. Perrineau de réfléchir à cet appel que je lui faisais au nom de l'Église. Son cheminement avec Élisabeth, son épouse, arrive à son terme et Monseigneur Carré, notre archevêque, l'ordonnera diacre le jeudi de l'Ascension à 16h dans l'église Saint Sixte II. Vous êtes invités à participer à ce beau moment d'église... dans la limite des restrictions sanitaires !

Je tenais aussi à vous remercier pour la quinzaine de groupes qui ont répondu aux questions de la lettre pastorale lancée par Monseigneur Carré. Cela permettra, je l'espère, de préparer les 10 ans à venir dans notre diocèse et de laisser au futur archevêque quelques pistes de réflexion pour vivre ce futur qui arrive à grands pas. Malgré nos difficultés et notre petiteesse RENDONS GRÂCE À DIEU pour notre baptême, pour son Église, pour nos communautés paroissiales qui annoncent à temps et à contretemps la Bonne Nouvelle de la Résurrection.



Votre Curé
Abbé Hervé Dussel

Bilan des comptes paroissiaux de Stella Maris

Encore des travaux réalisés sur nos paroisses, pour réhabiliter l'ensemble de nos bâtiments et pour entretenir « en bon père de famille » les biens paroissiaux : l'appartement de la cure du presbytère de La Grande-Motte refait à neuf (environ 5000€), la sonorisation de l'église de Villeneuve (environ 3100€), l'isolation phonique de Notre Dame de la Mer à Carnon (environ 10 000€).

Mais si l'année 2020 était une année difficile à cause du COVID 19, cette année est très difficile pour nos comptes paroissiaux sur le plan comptable. Sur l'ensemble des paroisses Stella Maris nous avons perdu par rapport à l'année 2019, plus de **88 000€** (quêtes, cierges, casuels...) -42 000€ pour St Augustin, -21 000€ pour St Sixte II, -25 260€ pour St Pierre-St Étienne. Un déficit de 18 480€ pour St Augustin, un déficit de 2 478€ pour St Sixte II de Pérols-Carnon, et un solde positif de 8 162€ pour St Pierre-St Étienne de Maguelone, mais ce solde positif est dû à la location de la maison Bert qui rapporte 15 000€.

Il faut aussi rappeler ces quelques notions comptables : pour cause de simplification les comptables des paroisses tiennent une comptabilité de trésorerie qui ne s'appuie que sur les mouvements financiers. Mais la comptabilité est en réalité plus complexe. Lorsque vous faites un investissement, il faut distinguer le mouvement financier d'une part et la réalité économique de l'autre. La comptabilité doit restituer ces deux aspects.

Par exemple la salle paroissiale ND de la Mer à Carnon a été payée « cash » : ça, c'est le mouvement financier, il n'impacte pas le résultat comptable, mais seulement la partie « bilan » des comptes, vous augmentez le « patrimoine » de la paroisse. D'un point de vue économique il s'agit d'un investissement :

- D'une part, les « bénéfiques » de la création de cette salle vont s'étaler dans le temps selon la durée de son utilisation, il est donc cohérent, comptablement, d'étaler la valeur de ce bien dans le temps. Si l'on constatait la totalité de l'investissement comme une dépense, sur une année donc, l'impact sur le résultat comptable serait disproportionné. Par ailleurs dans le cas de biens en location, la base de calcul de l'impôt serait complètement incohérente et on se retrouverait avec un crédit d'impôt une année et un très gros montant d'impôt les années suivantes.
- D'autre part, au fil du temps et de son utilisation, la salle va se dégrader et perdre de sa valeur. Les dotations aux amortissements servent à constater cette perte de valeur.

Et donc, d'un point de vue comptable, depuis maintenant 10 ans, nous effectuons sur tout le territoire Stella Maris des travaux... qui doivent être amortis « comptablement ». C'est pourquoi cette année en dotation aux amortissements sur La Grande-Motte la somme de 14 000€, 10 200€ pour St Sixte II, et 5 000€ pour St Pierre-St Etienne, impactant en négatif les comptes paroissiaux.

Bref, la diminution de nos budgets signifie, certes, la diminution du culte, moins de mariages (25 contre 50 en 2019), moins de baptêmes (30 contre 100), mais aussi la baisse de nos pratiquants réguliers, il est facile de voir que là où nous étions une centaine, nous nous retrouvons aux alentours de 70. Ceci étant les chiffres bruts. Mais cela peut être l'occasion ici de rappeler qu'il est important, selon moi, de pouvoir aussi réviser la somme que l'on donne à la quête. Aujourd'hui, lorsque l'on donne 1€ à la quête le dimanche, on doit se rappeler qu'un timbre coûte 1,28€ !!!

Alors combien doit-on mettre à la quête ? 3€ semble être un minimum. Mais si vous pouvez donner plus, il faut donner plus car votre don doit être proportionnel à vos revenus.

Au moment où le prêtre offre à Dieu le pain et le vin pour qu'ils deviennent Corps et Sang du Christ, vous êtes invités à vous offrir vous-même. L'argent que vous donnez représente votre offrande spirituelle, c'est d'ailleurs pour cela que nous mettons les paniers de quêtes au pied de l'autel. Votre offrande est un signe de votre participation au sacrifice du Christ.

Je tenais à remercier les membres des conseils économiques des trois paroisses, mais aussi plus particulièrement les trésoriers Mme Martine Rosemberg, Mme Viviane Jourdan et Mr Michel Médina pour le travail de collecte, de comptage et de dépôt de l'argent, mais aussi les comptables paroissiaux qui sont en lien avec le diocèse pour gérer les comptes, Mr Gérard Pontier, Mr Jean Louis Joly, Mr Alain Imbert.

À NOTER : le diocèse n'a pas prélevé de contribution solidarité en mars, avril, mai. Merci à lui !

Paroisse Saint Pierre St Etienne de Maguelone (Palavas et Villeneuve)

La forte baisse des entrées paroissiales (quêtes, cierges, casuel...), de près de 25000€ doit nous alerter, même si nous sommes dans une année atypique. En effet, même si le solde est positif à plus de 8 162€, il ne l'est que parce que la paroisse a hérité de la maison Bert qu'elle a rénovée et reçoit de cela plus de 15 000€ de revenu locatif. Sans ce revenu « extra paroissial », la paroisse ne pourrait subvenir à ses besoins.

Les trois plus grosses dépenses :

13 566€ d'achat de cierges et lumini, 7 263€ de taxe foncière, 6 307€ en électricité

Les trois plus grosses recettes :

41 025€ de cierges et lumini (49 000€ en 2019), 13 453€ de quêtes dominicales (21 000€ en 2019), 6 350€ de casuel obsèques (13 000€ en 2019)

Contributions de Solidarité (taxe diocésaine) : 13 846€ contre 19 523€ en 2019

Denier de l'Eglise : 30 718€ avec 130 donateurs en 2020 contre 31 772€ et 120 en 2019

Paroisse Saint Augustin (La Grande-Motte)

La chute est vertigineuse ! Plus de 42 000€ en moins dans les caisses de notre paroisse ! La COVID et le confinement sont un coup dur pour notre vie paroissiale entraînant un total de gestion négatif de 18 480€. Peu d'investissements durant l'année, à noter les travaux de peinture et de réhabilitation de l'appartement aux environs de 5 000€. Espérons que nous arriverons à redresser la situation pour la nouvelle année 2021, qui ne commence pas sous de bons auspices.

Les trois plus grosses dépenses :

Voyages et déplacements : 5 566€, gaz : 5 156€, entretien biens immobiliers : 4 937€

Les trois plus grosses recettes :

17 578€ de quêtes dominicales (28 747€ en 2019), 11 043€ de cierges et lumini (15 650€ en 2019), loyer : 4 744€ (7 782€ en 2019)

Contributions de Solidarité (taxe diocésaine) : 9 873€ contre 14 055€ en 2019

Denier de l'Eglise : 31 365€ avec 152 donateurs en 2020 contre 31 331€ et 159 en 2019

Paroisse Saint sixte II (Pérols Carnon)

St Sixte II n'échappe pas à la règle, avec une perte de 20 556€ de revenus sur l'année 2020, entraînant un solde débiteur de 2 478€, la différence par rapport à l'année précédente est flagrante (+21 736€ en 2019). Malgré quoi nous avons pu réaliser l'isolation phonique de ND de la Mer, pour un peu plus de 10 000€, entièrement payés par des dons. Chantier suivi par Mr René Dubois-Chabert que je tiens à remercier ici. Enfin la présence d'Armand Khulbach comme diacre officiant à Grammont entraînait un apport non négligeable de casuel d'obsèques. Cette année aura aussi ressenti l'absence du loto paroissial, qui avait rapporté environ 3 000€ l'an dernier.

Les trois plus grosses dépenses :

Entretien biens immobilier : 16 085€, électricité : 7 167€, voyages et déplacements : 5 219€

Les trois plus grosses recettes :

18 407€ de quêtes dominicales (22 131€ en 2019), 12 685€ de cierges et lumini (13 207€ en 2019), 8 641€ de quêtes obsèques.

Contributions de Solidarité (taxe diocésaine) : 10 439€ en 2020 contre 14 208€

Denier de l'Eglise : 28 095€ avec 126 donateurs contre 27 278€ et 141 en 2019.

Financement des projets de l'école paroissiale :

2 lotos en ligne organisés par les Reines de Cœur et l'école Sainte Florence

Passer un bon moment tout en soutenant les projets de l'école : c'est ce que vous proposent Sainte Florence et les Reines de Cœur avec deux soirées lotos, le **vendredi 14 mai** et le **vendredi 28 mai, à 21 h**.

Toujours de nombreux bons d'achats à remporter (de 40 € à 500 €) avec, pour chacun des lotos, 14 quines et 8 tirages au sort !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.ecole-sainteflorence.com dès le vendredi qui précède chaque loto. Vous y trouverez le lien vers la billetterie pour acheter vos cartons. Vous recevrez ensuite vos cartons à imprimer ainsi que les explications de connexion. Ne ratez pas ces soirées conviviales, ce sont les dernières dates de la saison !

Vous souhaitez participer à un cadeau pour l'ordination diaconale

de M. Benoît Perrineau ? Nous vous invitons à rentrer en contact avec Mme Marie-

Louise Bayle (06 12 69 80 15) ou Mme Marie-Jeanne Gazzo (04 67 50 07 42).

Si vous faites un chèque merci de le mettre à l'ordre de AD 34.

Célébrations du 1^{er} mai à St Joseph de Puimisson

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de proposer le programme habituel du pèlerinage. Cependant, étant permis de se rendre dans un lieu de culte, dans les limites géographiques du département ou de 30 km lorsqu'on change de département, nous maintenons les festivités en l'honneur de saint Joseph. Elles seront présidées par Mgr Alain Guellec, évêque auxiliaire de Montpellier.

La messe sera célébrée à 10h30 dans l'amphithéâtre. (sous réserve COVID)

Quelques extraits de la synthèse des réponses de nos paroisses à la lettre pastorale de Monseigneur Pierre-Marie Carré

L'intégralité de la synthèse est disponible sur le site des paroisses Stella Maris.

1. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile

Les manifestations et sorties sur les paroisses Stella Maris sont souvent l'occasion de favoriser la rencontre avec le Christ.

Le Mag, journal trimestriel (référéncé à le BNF), est distribué à 4500 exemplaires ; un site internet dédié : paroisses-stellamaris.com ; une page Facebook avec 880 abonnés ; une Lettre électronique depuis le COVID envoyée à plus de 600 e-mails ; une chaîne Youtube de 300 abonnés avec deux nouvelles messes chaque semaine.

2. Un choix missionnaire capable de transformer toute chose

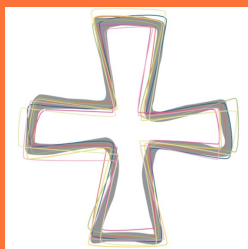
Accepter d'être une communauté au-delà des clochers, la mettre en œuvre, et ne pas se contenter de participer à la vie de son clocher.

3. Que sera notre Église diocésaine dans 10 ans

À priori comme aujourd'hui avec, pour le secteur Stella Maris, un seul prêtre. Être donc à l'écoute de l'appel du curé pour le décharger des fonctions « administratives », mais aussi être capable de se proposer selon ses capacités.

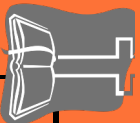
Calendrier pour mai 2021

- Samedi 1^{er} mai** 9h messe à Pérois pour la saint Joseph
Célébrations à St Joseph de Mont-Rouge à Puimisson
15h rencontre Néophyte à Pérois
- Mercredi 5** 9h - 17h retraite premières communions à La Grande-Motte
- Vendredi 7** 11h messe de l'école sainte Florence à St Pierre de Palavas
- Samedi 8** 17h30 premières communions à Pérois
- Dimanche 9** 11h premières communions à La Grande-Motte
- Jeudi 13** 11h premières communions à Palavas
16h ordination diaconale de M. Benoît Perrineau
à St Sixte II de Pérois par Mgr Carré.
- Vendredi 14 et samedi 15** Retraite de Profession de Foi et de Confirmation
à ND de la Mer à Carnon
- Samedi 15** 14h reprise d'insertion d'Aristide Wilson, séminariste
- Samedi 22** 10h30 célébration baptismale pour les enfants et jeunes
à St Augustin de La Grande-Motte
- Dimanche 23** 11h profession de foi à La Grande-Motte
16h confirmation diocésaine des adultes à la Cathédrale
- Vendredi 28** 12h messe à l'Institut Saint Pierre (sous réserve Covid)
17h30 rencontre des CPP, CPAE et EAP du secteur à Palavas,
et messe à 18h (sous réserve Covid)
- Dimanche 30 mai** 17h messe à St Jean de Malte de Carnon
pour les jeunes de l'aumônerie avec leurs familles
- Dimanche 6 juin** 10h30 messe de Confirmation à St Cléophas
pour les jeunes du Secteur
- Lundi 7 juin** 18h30 (sous réserve Covid) messe à St Jean de Malte de Carnon
pour le 20^{ème} anniversaire de l'ordination de l'abbé Dussel.
-



Monseigneur Pierre-Marie CARRÉ,
Archevêque de Montpellier
ordonnera diacre permanent
Benoît PERRINEAU
en l'église Saint Sixte II de Pérois
le Jeudi de l'Ascension, 13 mai 2021 à 16h.

Élisabeth et Benoît, les paroisses Stella Maris, qui les entourent, sont heureux de vous associer à leur joie et vous invitent à participer à la célébration de l'ordination ou à vous y unir par la prière



MESSES POUR LE MOIS DE MAI 2021

Jour	5 ^e dimanche de Pâques		6 ^e dimanche de Pâques		Ascension Jeudi 13	7 ^e dimanche de Pâques		Pentecôte		Ste Trinité	
	Sam 1 ^{er}	Dim 2	Sam 8	Dim 9		Sam 15	Dim 16	Sam 22	Dim 23	Sam 29	Dim 30
<i>Clocher</i>											
<i>La Gde Motte</i>	17h AMDS	11h Mgr	17h PK	11h 1 ^o com. HD	11h PK	17h HD	11h AMDS	17h AMDS	11h Prof. de foi	17h PK	11h PK
<i>Pérois</i>	17h30 PK		17h30 1 ^o com. HD		16h Ordination Mgr	17h30 AMDS		17h30 PK		17h30 HD	
<i>Carron</i>		9h30 Mgr		9h30 HD	9h30 AMDS		9h30 PK		9h30 AMDS		9h30 HD
<i>Palavvas</i>		11h AMDS		11h AMDS	11h 1 ^o com. HD		11h HD		11h PK		11h AMDS
<i>Ville-neuve</i>	17h30 HD		17h30 AMDS		9h30 PK	17h30 PK		17h30 1 ^o com. HD		17h30 AMDS	

**ATTENTION : HORAIRE DE 17h30 (et non 18h30) AVEC LE COUVRE FEU...
MERCI DE VERIFIER D'ÉVENTUELS CHANGEMENTS.**

Agenda

Tous les samedis de mai, messe à 9h en l'honneur de Notre Dame à St Sixte II de Pérois

Samedi 1^{er} mai, fête de St Joseph travailleur, messe 9h à St Sixte II de Pérois. **Lundi 3**, fête de St Jacques et St Philippe apôtres, messe 17h30 à Carron. **Vendredi 14**, fête de St Mathias apôtre, messe 9h à La Grande-Motte. **Samedi 15**, mémoire de St Pons, messe 9h à Pérois. **Lundi 24**, mémoire de Ste Marie Mère de l'Église, messe 17h30 à Carron. **Mercredi 26**, mémoire de St Philippe Néri, messe 10h à Villeneuve. **Vendredi 28**, mémoire de St Guilhem de Gellone, messe 9h à La Grande-Motte. **Samedi 29**, mémoire du Bx Guillaume Arnaud et de ses compagnons, messe 9h à Pérois. **Lundi 31 mai**, fête de la Visitation de la Bse Vierge Marie, messe 17h30 à Carron.